



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DÉLIBÉRATION N° 163/2018/CACL

DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018 à 9H00
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT RECONDUCTION DU PARTENARIAT CACL/RECTORAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 16
Nombre de Procurations : 3
Date de convocation : mardi 6 novembre 2018

Nombre de suffrages exprimés : 19
Vote :
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille dix-huit, le mercredi quatorze novembre, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Marie-Laure PHINÉRA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller communautaire - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Claude MORTIN, Conseiller Communautaire - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Monique AZER - Jean GANTY 1^{er} Membre du bureau → **Procuration** à Raphaël RABORD - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire

ÉTAIENT ABSENTS : Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Claude PLENET, Conseiller communautaire - David RICHE 3^{ème} Vice-Président - Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, Conseiller communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller communautaire - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monique AZER

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20181114-163-2018-CACL-
DE
Date de télétransmission : 29/11/2018
Date de réception préfecture : 29/11/2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 13/2018/CACL du 6 février 2018 portant approbation de la convention de partenariat entre la CACL et l'éducation nationale ;

Entendu l'avis favorable du Bureau en sa séance du lundi 12 novembre 2018 ;

Entendu le **Rapport N° 163/2018/CACL** de la Présidente portant reconduction du partenariat CACL/Rectorat pour l'année scolaire 2018/2019.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 163/2018/CACL** portant reconduction du partenariat CACL/rectorat pour l'année scolaire 2018/2019.

APPROUVE la poursuite des actions avec les établissements du territoire.

AUTORISE la Présidente à engager les dépenses au titre du budget principal unique (M14) pour l'année 2018-2019 et prévoir les dépenses pour l'exercice budgétaire 2019.

AUTORISE la Présidente à prévoir le budget nécessaire à la poursuite de cette action dans l'établissement du ROB 2019.

AUTORISE la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le mercredi 14 novembre 2018



POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINÉRA-HORTH

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20181114-163-2018-CACL-
DE
Date de télétransmission : 29/11/2018
Date de réception préfecture : 29/11/2018